

Auch, le 23 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collèges du Gers : un budget 2026 tourné vers l'investissement et la réussite des élèves

Réunis en séance du Conseil départemental ce vendredi 13 mars, les élus ont adopté le budget primitif 2026 consacré à l'éducation, aux collèges et à la jeunesse. Présenté par Jérôme Samalens, Président de la commission Éducation, collèges et jeunesse, ce budget traduit la volonté du Département de poursuivre une politique ambitieuse en faveur des collégiens et de l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire gersois.

Au total, **9 millions d'euros** sont consacrés à cette politique publique. Pour le Département, il s'agit d'un choix assumé : « *Dans un contexte budgétaire contraint pour les collectivités, le Département fait le choix de maintenir un haut niveau d'engagement pour l'éducation. Ce budget démontre que nous savons maintenir un cap ambitieux : investir pour la jeunesse, améliorer les conditions d'apprentissage et défendre un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble de nos territoires ruraux* », a souligné Jérôme Samalens devant l'assemblée départementale.

Des investissements pour des collèges modernisés et durables

Le budget 2026 prévoit notamment **près de 900 000 euros** pour les travaux dans les collèges du Gers. Ces crédits permettront de poursuivre les opérations d'entretien, de modernisation et d'adaptation des établissements afin d'offrir aux élèves et aux équipes éducatives des conditions d'accueil optimales. Plusieurs chantiers structurants sont engagés, parmi lesquels la réfection de la toiture du collège de Fleurance ou encore la rénovation thermique du collège de Gimont. Ces travaux participent également aux objectifs de transition écologique et énergétique portés par le Département.

Une restauration scolaire de qualité et ancrée localement

Le Département poursuit également son engagement en faveur d'une restauration collective de qualité. **Plus de 1,2 million d'euros** sont consacrés à ce secteur essentiel pour la vie quotidienne des collégiens. « *La politique que nous menons en faveur d'une restauration scolaire de qualité, durable et locale participe à la santé des élèves, à l'éducation au goût et à la sensibilisation aux enjeux alimentaires et environnementaux* », a rappelé Jérôme Samalens. La politique départementale vise ainsi à promouvoir une alimentation durable, locale et équilibrée dans les collèges, privilégiant les achats alimentaires réalisés auprès des producteurs et éleveurs gersois, et les produits issus de l'agriculture biologique. Les actions éducatives menées autour de

l'alimentation, comme le programme Gastro'Mômes ou la charte départementale de restauration collective, contribuent également à sensibiliser les jeunes aux enjeux de santé et d'environnement.

Culture et citoyenneté

Au-delà des investissements matériels, le budget 2026 maintient les actions éducatives, culturelles et citoyennes menées dans les collèges. Promotion de la culture et de la langue occitane, animations scolaires, initiatives autour du devoir de mémoire ou de la citoyenneté participent à l'épanouissement des jeunes Gersois. Pour le Président de la commission, ces actions sont essentielles : *« la culture et la citoyenneté ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire, mais des piliers essentiels de notre projet éducatif »*.

En conclusion, le budget primitif 2026 confirme la priorité accordée par le Département à la jeunesse. *« À travers ce budget, nous confirmons un choix clair : investir dans la jeunesse, garantir l'égalité des chances et préparer l'avenir de notre territoire »*, a conclu Jérôme Samalens.

Le Président de la commission a également tenu à saluer le travail des agents départementaux mobilisés au quotidien au service des collégiens et de la réussite éducative dans le Gers.